

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le 30 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mercredi 24 avril 2019, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Michel BRUN, Morgan FAURE, Nicole FAURE, Monique FIAT, Marcel RUINAT, Émilie SALVI

Absents excusés : 2

Julien FIAT

Gilles GUINARD

Procurations : 1

Gilles GUINARD, procuration à Nicole FAURE

Votants : 9

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20190430-12 : Installation d'un défibrillateur pour la Mairie

Madame le Maire présente au Conseil municipal le projet d'installation d'un défibrillateur à proximité du bâtiment de la Mairie. Un chiffrage estimatif prévisionnel a été effectué, et le plan de financement de cette opération est présenté ci-dessous.

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant HT	Financier	Montant	Taux
Défibrillateur	1 560,00 €	Communauté de communes de l'Oisans	780,00 €	50 %
		Autofinancement commune	780,00 €	50 %
Total dépenses	1 560,00 €	Total recettes	1 560,00 €	-

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

décide de retenir le projet tel que présenté ci-dessus,

approuve le plan de financement et sollicite une aide,

à la Communauté de communes de l'Oisans d'un montant de 780,00 € (correspondant à un taux de subvention de 50 % de la dépense HT),

et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

Le Maire,
Nicole FAURE